

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Premier débat des chefs : pas un mot sur les personnes en situation de handicap

Montréal, le 15 septembre 2026 — Pendant plus de deux heures, les cinq chefs des principaux partis politiques du Québec ont débattu d'économie, de santé, de soutien à domicile, d'itinérance, de logement, d'éducation, de transport collectif, d'immigration et de l'avenir du Québec. Pourtant, pas un mot n'a été consacré aux 1 422 000 Québécoises et Québécois qui vivent avec une incapacité.

Pour la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), ce silence est d'autant plus préoccupant que plusieurs des sujets abordés touchent directement les personnes en situation de handicap.

« On a parlé des aînés, des jeunes, des personnes en situation d'itinérance, des femmes victimes de violence conjugale, des familles, des personnes immigrantes et de plusieurs autres groupes de la population. Toutes ces réalités méritent évidemment l'attention des partis politiques. Mais comment expliquer que, pendant plus de deux heures de débat, les personnes en situation de handicap soient demeurées totalement absentes des échanges? », demande Paul-Claude Bérubé, directeur général de la COPHAN.

Le contraste est particulièrement frappant dans le bloc consacré aux impôts et aux services publics. Les chefs ont longuement discuté de santé et de soutien à domicile, mais ce dernier a essentiellement été abordé sous l'angle des besoins des personnes âgées. Pourtant, des milliers de personnes en situation de handicap dépendent également de ces services pour pouvoir choisir leur milieu de vie, demeurer chez elles et participer pleinement à leur communauté.

Même constat en matière de logement. La crise du logement a été évoquée, mais pas la pénurie particulièrement importante de logements accessibles, adaptables et abordables. L'itinérance a fait l'objet d'un échange spécifique entre les cinq chefs, sans que soit abordée la réalité des personnes en situation de handicap qui peuvent elles aussi se retrouver en situation d'itinérance faute d'avoir accès à un logement adapté à leurs besoins.

En transport, les chefs ont discuté du transport collectif, de son financement et de son développement. **Pas un mot sur le transport adapté, sur l'accessibilité des réseaux de transport collectif ou sur les obstacles à la mobilité que rencontrent quotidiennement les personnes en situation de handicap.**

Il en va de même pour l'éducation. Aucun échange significatif n'a porté sur l'éducation inclusive, l'accès aux services requis par les élèves en situation de handicap ou les programmes et services destinés aux personnes en situation de handicap. La question de leur participation au marché du travail et des mesures permettant de favoriser leur embauche, leur maintien et leur progression en emploi n'a pas davantage été abordée.

Quelques interventions ont toutefois porté sur la nécessité de mieux soutenir les organismes communautaires et de privilégier un financement à la mission plutôt que par projet. La COPHAN accueille favorablement cette reconnaissance du rôle du milieu communautaire, tout en rappelant que les organismes de défense collective des droits des personnes en situation de handicap doivent eux aussi disposer d'un **financement stable et suffisant** pour accomplir leur mission.

Pendant cette campagne électorale, la COPHAN a transmis aux cinq principaux partis politiques **neuf priorités d'action gouvernementale** et leur a demandé de prendre des engagements clairs, concrets et mesurables. Elles portent notamment sur le revenu, le choix du milieu de vie et le soutien à domicile, le logement accessible et abordable, la mobilité, la santé et les services sociaux, l'emploi, l'éducation inclusive, l'accessibilité universelle et le renforcement des organismes et de l'action régionale.

« Ce premier débat démontre exactement pourquoi nous avons décidé d'intervenir dans cette campagne. Les enjeux qui concernent les personnes en situation de handicap ne sont pas des enjeux périphériques. Ils traversent la santé, le logement, le transport, l'éducation, l'emploi et les services publics. On peut difficilement prétendre débattre de l'avenir du Québec en laissant de côté 1 422 000 personnes qui en font partie », conclut Paul-Claude Bérubé.

La COPHAN entend poursuivre ses interventions au cours de la campagne afin que les personnes en situation de handicap et leurs priorités occupent enfin la place qui leur revient dans le débat public.



Source et renseignements :

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

7000, avenue du Parc, bureau 407

Montréal (Québec) H3N 1X1

Paul-Claude Bérubé, directeur général,

direction@cophan.org

[514-284-0155](tel:514-284-0155) poste 101